

Faculté de langage – langue – parole

(angl. *language faculty* / *faculty of language*, rom. *facultate de limbaj*)

Ces trois concepts ont été proposés par Ferdinand de Saussure (1916) pour souligner le fait que le langage est simultanément un fait social et un fait individuel. Leur domaine d'application va de l'ensemble de l'humanité (la faculté de langage), aux communautés linguistiques, plus ou moins grandes (la langue), jusqu'à la personne, en tant qu'individu (la parole).

La **faculté de langage** exprime la capacité de tout individu humain qui vit dans un groupe humain, à une certaine phase de son développement mental, de communiquer au moyen d'une langue naturelle. À l'intérieur de cette habileté, Saussure distingue la **langue**, c'est-à-dire le système linguistique, et la **parole**, qui consiste dans l'acte individuel de communiquer par l'emploi de la langue.

Saussure a défini la langue comme « à la fois un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions nécessaires, adopté par le corps social, pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. » (Saussure 1916 : 25).

Ailleurs dans le *Cours* la langue est définie comme un code (Saussure 1916 : 31). L'introduction de la langue dans la catégorie plus large des codes exprime deux des caractéristiques langagières fondamentales : (i) la langue est un instrument de communication ; (ii) la langue est organisée dans une manière qui lui est inhérente et que Saussure appelle 'système', ce qui signifie que la langue est constituée d'un ensemble d'éléments qui se trouvent, les uns par rapport aux autres, dans certaines relations.

La **parole** est un acte individuel dans lequel Saussure distingue : « 1. les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ; 2. le mécanisme psychophysique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons. » (Saussure, 1916 : 31)

Dans plusieurs passages du *Cours*, Saussure a illustré sa pensée par une comparaison entre la langue et le jeu d'échecs.¹ Si nous transposons cette comparaison à la différence entre les concepts 'faculté de langage - langue - parole', on pourrait dire que la faculté de langage est similaire à la capacité d'une personne d'apprendre à jouer aux échecs (bien que la capacité d'apprendre à parler se manifeste à un âge bien plus jeune). La langue est similaire à la structure et aux règles du jeu (le nombre des pièces, leur position sur l'échiquier, le mode de déplacement des pièces, etc.), qui déterminent les mouvements acceptables, donc correctes ainsi que les mouvements interdits. La parole peut être comparée à une partie d'échecs au cours de laquelle les personnes qui jouent appliquent les règles de la 'grammaire du jeu' et tentent, chacune, de gagner la partie. Ainsi comme le 'système' du jeu d'échecs (les pièces, leur position sur l'échiquier, les règles de déplacement, etc.) a été créé pour permettre le déroulement des parties, le système linguistique (décrit par la phonologie, la morphosyntaxe, la sémantique, la pragmatique) a été développé au cours des millénaires pour permettre la communication, donc pour permettre des échanges verbaux entre les individus au niveau de la parole.

La langue constitue le principal objet d'étude de la linguistique, étude scientifique du langage articulé.² Ultérieurement, la parole a commencé à intéresser les chercheurs d'autres disciplines (psychologie, sociologie, pédagogie, physiologie, logopédie ou des disciplines « d'interface » nées dans la deuxième moitié du XX^e siècle, comme la psycholinguistique et la sociolinguistique). La faculté de langage se trouve à présent au centre de plusieurs disciplines qui examinent le système cognitif qui soutient la capacité humaine d'apprendre et d'employer le langage - recherches qui examinent l'esprit et l'intelligence humaine avec les moyens conceptuels et/ou expérimentaux de la philosophie, de l'intelligence artificielle, des neurosciences cognitives

¹ Saussure fait appel à cette comparaison pour expliquer la différence entre la linguistique interne et la linguistique externe (Saussure 1916 : 43), entre la synchronie, la diachronie (Saussure 1916 : 125-126) et la panchronie (Saussure 1916 : 135), pour illustrer le concept de 'valeur' (Saussure 1916 : 153).

² Dans la phrase finale, contenant ce que Saussure appelle « l'idée fondamentale de ce cours », le linguiste genevois définit l'objet d'étude de la linguistique : « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. » (Saussure 1916 : 317).

(étude des liens entre les fonctions psychologiques et les circuits neurales), de la linguistique et de l'anthropologie.³

Bibliografie

- Chomsky, Noam (1955), 'The logical structure of linguistic theory', Unpublished manuscript; revised in 1956 and distributed from MIT Library; published with some abridgement in 1975, *Reflections on Language*, New York, NY: Pantheon.
- Fodor, Jerry A. (1983). *The Modularity of Mind*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Lakoff, George / Mark Johnson (1980), *Metaphors We Live By*, Chicago, University of Chicago Press, (with a new afterword²2003)
- Saussure, Ferdinand de (1916), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot ; Édition de référence : *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally/ A. Séchehaye/ A. Riedliger, édition critique par Tullio de Mauro, Paris, Payot, 1972.

³ Dans la deuxième moitié du siècle passé le concept saussurien de 'faculté de langage' a beaucoup évolué sous l'étiquette multidisciplinaire de 'cognitivism'. Elle est nommée parfois en anglais 'language module', sous l'influence du livre de Fodor (1983). Le terme désigne la structure hypothétique, innée qui contient et met en fonction la capacité humaine d'apprendre et d'employer dans la communication le langage articulé. L'idée a été exprimée d'abord, dans les années '50, par Noam Chomsky (la théorie de la grammaire universelle) et développée ensuite par Chomsky et par des philosophes cognitivistes comme Jerry Fodor et George Lakoff.